

ACTUALITES DU



Décembre 2008 – December 2008

Lettre N° 14 – Letter N° 14



Joyeux Noël - Merry Christmas

1. [Editorial](#)
2. [Publications récentes](#)
3. [En ligne](#)
4. [Actualités du mois de décembre 2008](#)
5. [Retenez dès à présent](#)
6. [Appel à contributions](#)
7. [Master éthique](#)
8. [Divers](#)

EDITORIAL

La Déclaration universelle des droits de l'homme : 60 ans après ?

Lorsque le 10 décembre 1948 l'Assemblée générale des Nations Unies, réunie pour la circonstance à Paris au Palais de Chaillot, proclame la Déclaration Universelle, l'évènement n'a guère d'écho hormis quelques « brèves » dans les journaux. Et pourtant, 60 ans plus tard on peut constater que ce texte constitue une avancée décisive dans l'histoire de l'humanité : pour la première fois la communauté des Etats organisée au niveau mondial (même si celle-ci était à l'origine limitée à une cinquantaine de membres) s'accordait pour reconnaître les droits de l'homme, fondés sur le respect de la dignité humaine, comme un idéal commun à atteindre par tous les peuples et tous les individus ; pour la première fois au plan universel ces droits qualifiés d'inaliénables étaient définis et énumérés avec précision afin d'en assurer le *respect universel et effectif*. Chaque mot pèse : *respect*, c'est reconnaître et protéger ; *universel*, c'est pour tous les êtres humains sans distinctions aucune, partout dans le monde ; *effectif*, c'est une obligation de faire et de résultat ; les droits de l'homme ne sont pas un vœu pieu, une finalité inaccessible ou le privilège de quelques-uns.

Mais, même le document le plus novateur, ne vaut et ne vit que par sa capacité de transformation des esprits et de construction des pratiques fondées sur les valeurs proclamées, sur les principes énoncés et les normes déclinées. La Déclaration universelle aurait pu être un texte de plus, un document mort-né, ou encore une pièce d'archive, vénérable certes mais sans incidence réelle sur la vie des femmes et des hommes situés dans les diverses sociétés. Tel n'a pas été son sort, et le reconnaître ce n'est nullement un certificat de satisfecit sur l'état de monde actuel, ni méconnaître la réalité et l'étendue des violations.

Tout d'abord, la Déclaration est au cœur des valeurs portées par la communauté internationale tant au plan mondial que régional et l'on sait qu'elle a donné naissance à de nombreux autres pactes et conventions destinés à garantir juridiquement les droits de l'homme, comme pour citer celle qui est proche à Strasbourg, la Convention européenne et sa Cour des droits de l'homme. Ensuite la Déclaration est à la base des engagements juridiques pris par les 192 Etats qui sont membres de l'ONU aujourd'hui. Nombre de ces Etats, en particulier ceux qui ont accédé à l'indépendance et d'autres qui ont adopté une nouvelle constitution, ont incorporé cet instrument dans leur texte constitutionnel en lui donnant ainsi le rang le plus élevé dans les normes internes. Mais surtout la Déclaration comme document fondateur est devenue la référence essentielle et constante, sur laquelle s'appuient les victimes et leurs défenseurs, tout particulièrement les ONG pour enquêter, dénoncer et remédier aux violations. Au bout du compte ce sont les victimes qui peuvent mesurer la force et le poids d'un tel instrument.

L'apport de ce texte c'est aussi de pouvoir « nommer » les violations, dire l'interdit, dénoncer l'intolérable : sans mot, sans nom, sans définition préalable, comment identifier, comment défendre, comment sanctionner et surtout comment prévenir les violations ? C'est un instrument vivant, un outil fait pour que l'on s'en serve. Celui-ci peut paraître dérisoire face aux situations actuelles de violation les plus graves. Mais la Déclaration universelle demeure une ressource fondamentale avec tous les autres instruments qu'elle a inspirés, pour que tous les acteurs, individuellement et en commun, assument leurs responsabilités et luttent pour le respect universel et effectif des droits de l'homme en avançant pas à pas vers « *l'idéal commun à atteindre* ». Finalement, cela ne relèverait-il pas d'une démarche éthique...

Jean-Bernard MARIE

And in English...

The Universal Declaration of Human Rights: 60 years on

When the United Nations General Assembly met for the occasion on the 10th of December 1948 at Palais de Chaillot, Paris, to proclaim the Universal Declaration, the story went unnoticed aside from a few passing remarks in the papers. And yet, 60 years on, this text marks a milestone in the history of humanity: for the first time, the community of States, organised on a worldwide scale (although it was originally limited to 50 members and so) agreed to recognise human rights – founded on the respect of human dignity – as a common ideal for all peoples and individuals to work towards; for the first time on a universal level, these inalienable rights were accurately

defined and listed to guarantee their universal and effective respect. Each word carries great meaning: respect, to recognise and protect; universal, for everyone throughout the world, without any distinction whatsoever; effective, an obligation to act to get results; human rights are not a pious hope, an unachievable goal or the privilege of a certain few.

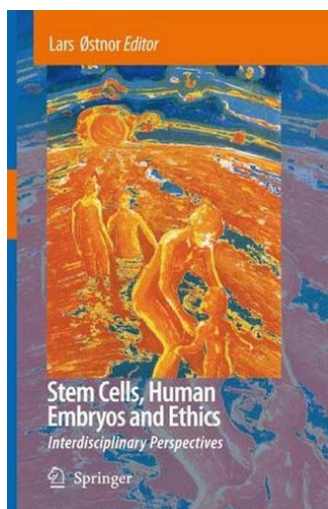
However, even the most innovative document is worth and exists only by its ability to change minds and construct policies based on declared values and principles and on existing norms. The Universal Declaration could have been an additional text, a still-born document, or even brought out of the archives, certainly worthy of respect but without any true impact on the lives of men and women among different societies. This was not to be its fate and the fact of admitting it is not at all a glowing report on the state of today's world, nor is it to fail to appreciate reality and the extent of the violations.

First of all, the Declaration is at the heart of the values promoted just as much on the global level as the regional level by the international community and it is known that it has paved the way for many other pacts and conventions aimed at lawfully guaranteeing human rights, to cite for example one which is close to Strasbourg, the European Convention and its Court of Human Rights. Furthermore, the Declaration is the cornerstone of lawful engagements taken by the 192 States which are members of the UN today. A number of these states, in particular those which have gained independence and others which have adopted a new constitution, have incorporated this instrument in their constitutional texts therefore giving it the highest rank in internal norms. But above all, the Declaration as a founding document has become an essential and constant reference, which victims and their defenders rely on, especially on NGOs to investigate, denounce and put violations right. At the end of the day, these are the victims who can testify to the force and the weight of such an instrument.

The advantage of this text is also to be able to name violations, to say the forbidden, to denounce the intolerable: without a word, a name or prior definition, how can violations be identified, defended, punished and prevented? It is a living instrument, a tool made to be used which could seem derisive when faced with the most severe situations of violation today. However, the Universal Declaration remains a fundamental resource alongside all the other instruments that it has inspired, so that all actors, individually and collectively, take on their responsibilities and fight for the universal and effective respect of human rights by gradually moving towards "a common standard of achievement". Wouldn't this be an ethical matter after all?

Jean-Bernard Marie

PUBLICATIONS RECENTES



Lars Østnor (ed.), *Stem Cells, Human Embryos and Ethics. Interdisciplinary Perspectives*. Ed. Springer, 2008.

La découverte de l'existence puis des usages possibles des cellules souches est en voie de révolutionner la médecine. Mais peu d'ouvrages se sont jusqu'ici attelés dans une perspective interdisciplinaire aux défis éthiques ainsi posés, spécialement quand ces cellules souches concernent l'embryon humain. Quand on met en balance d'une part le fait que le prélèvement de ces cellules implique la destruction embryonnaire et d'autre part les immenses promesses dont sont affublées ces cellules, et cela dans un contexte extrêmement complexe, quels sont les enjeux éthiques ?

Les contributeurs que réunit Lars Østnor dans cet ouvrage ont été choisis pour leur compétence dans des champs spécifiques : la biologie, la médecine, le droit, la philosophie, la théologie..., aussi bien au niveau de la recherche que des possibles thérapies. Est ainsi nouée une belle gerbe interculturelle et internationale que l'on ne saurait reprendre ici, initialement fédérée par le Conseil norvégien de la recherche dans un programme de travail de deux ans.

L'ouvrage s'articule en quatre parties. La première aborde les perspectives biologiques et médicales. Elle s'intéresse à la provenance et aux applications possibles ou potentielles des cellules souches. Elle aborde aussi plus spécifiquement les usages de celles-ci au niveau du cerveau et de la moelle épinière. La seconde partie touche aux perspectives sociopolitiques. Elle met l'accent sur

les enjeux interculturels et sur la signification du pluralisme en lien avec l'empathie morale et s'interroge sur les spécificités de la recherche européenne.

La troisième section traite de philosophie : de l'argument de la potentialité, de la signification du commencement de la vie humaine individuelle, mais également du sens que prennent ces débats dans un pays comme l'Allemagne et pour des thématiques comme le clonage humain. La quatrième et dernière partie, enfin, propose, pour conclure, trois articles étayant des perspectives respectivement théologique, critique et éthique.

Les contributions ainsi réunies sont très variables. Si on prend par ex. cette dernière partie, Lars Østnor présente une enquête faite dans les églises chrétiennes qui objective assez finement les différences et ressemblances d'une Eglise à l'autre, tandis que Gunnar Heiene analyse surtout des points de vue de théologiens, et Monika Bobbert propose une réflexion fort originale illustrant le fait qu'on ne saurait en rester à la seule question du statut de l'embryon humain : celle-ci doit nécessairement s'intégrer dans un contexte plus général incluant les droits à la propriété des parents, le bien-être de la femme et puis les déplacements contextuels présents. Un ouvrage qui donne à penser.

Marie-Jo Thiel



David Le Breton, *La chair à vif. De la leçon d'anatomie aux greffes d'organes.* Paris, Ed. Métailié, Coll. Sciences humaines, 2008.

C'est avec beaucoup de bonheur que le lecteur accueille cette nouvelle version, revue et complétée de *La chair à vif*, dont la première édition date de 1993. Car l'ouvrage a connu un succès notoire, contribuant à la très large notoriété de l'auteur, professeur d'anthropologie à l'Université Marc Bloch de Strasbourg et spécialiste de la question du corps, de la mort, mais aussi des marques sur la chair, etc.

Le titre même de l'ouvrage est significatif du contenu : *La chair à vif* est bien celle de l'« écorché » sous les instruments des anatomistes en quête de connaissance, de savoir sur le corps et la maladie. Elle est aussi celle du condamné à mort « objet licite de dissection et d'expérimentation ». Elle est celle de l'homme moderne interpellé par la médecine des greffes. Sans doute le don d'organe représente-t-il un geste noble, mais contrairement à ce que l'on pense parfois ou ce qu'on veut donner à penser, il n'est pas simple, limpide ni allant de soi.

L'auteur en faisant le rapprochement entre les expériences de dissection anatomique avec toutes leurs questions et leurs péripéties, et d'autre part le don d'organes, met le doigt sur le non évident et le culpabilisant. Les deux gestes, écrit-il, « provoquent l'horreur des proches ou hantent les dernières heures de l'existence. Un sentiment de violation suscite la culpabilité de n'avoir pu empêcher la mutilation du corps de la personne aimée. Le greffé lui-même n'est pas indemne de troubles personnels après la transplantation. » C'est que le corps n'est pas que matière, garage de pièces détachées... Il établit la frontière de l'identité personnelle et par là, les limites du corps dessinent aussi l'ordre moral et signifiant du monde. Ainsi continue encore l'auteur, « la greffe est l'une des expériences humaines les plus troublantes et les plus difficiles à assumer malgré le gain de santé et d'autonomie. » Et dans le débat éthique au cœur d'une société pluraliste, le statut du cadavre « échappe à tout argument. »

Un livre à méditer afin de « penser le corps », ce corps propre autant que social, en vue d'une cohérence du monde.

Marie-Jo Thiel

EN LIGNE - ONLINE

En ligne sur <http://canaletique.u-strasbg.fr/>, vous trouverez :

- Retransmission des journées d'études « **Gamètes, projet parental et filiation** » des 8 et 9 octobre 2008.

- Retransmission de la Journée d'Etude du 25 avril 2008 sur le thème : « **L'éthique d'entreprise aujourd'hui : réalités régionales et contraintes internationales** »

La journée avait réuni des patrons de grandes entreprises, de PME et des universitaires à la Maison de la Région de Strasbourg pour un riche débat.

Par ailleurs vous pouvez également retrouver depuis le site de la Fondation Ostad Elahi des entretiens filmés autour de l'éthique :

Chef d'entreprise [Christian Boiron](#) (Laboratoires Boiron), des philosophes [Anne Baudart](#) et [Maurice Ruben Hayoun](#) et de [Claire Nihoul-Fekete](#), chef du service de chirurgie pédiatrique viscérale de l'Hôpital Necker, en ligne sur le site vidéo de la fondation : <http://video.fondationostadelahi.com/>

Retransmission sur www.canalc2.tv du colloque « **Les usages du vivant. Enjeux des biotechnologies** » du 9 au 11 octobre 2008 « Le Parlement des philosophes » (<http://www.canalc2.tv/video.asp?idvideo=8023>)

ACTUALITES DU MOIS DE DÉCEMBRE 2008

Lundi 1er - Conférence exceptionnelle dans le cadre des Séminaires Bioéthique et société
Thème : "Organ Transplantation: Global Questions and Universal Significance" par Dan Davis
Lieu : MISHA - Salle des conférences à 19h

Mardi 2 - Séminaire Ethique et psychiatrie
Thématique : " Peut-on poser un diagnostic en psychiatrie" par Pr Claude Bursztein et Dr Catherine Chabaux
Lieu : Hôpital civil de 17H - 19H

Jeudi 4 - Conférence dans le cadre des Jeudis de l'éthique
Thème : "L'éthique comme innovation au Kazakhstan" par Akmer Apambayeva (Diplômée du Master Ethique Strasbourg)
Lieu : Département du DUHE - Salle du Musée de 20H à 22H

Vendredi 5 - Conférence d'Isabelle Leblic, CNRS
Thème : "Parenté, histoires et territoires. Perspectives anthropologiques comparées"
Lieu : Strasbourg - Palais Universitaire Salle Fustel de Coulanges - 14H

Samedi 6 – Journée de commémoration
À l'occasion du 60ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (10 déc. 1948), treize associations chrétiennes vous invitent à une journée de débat, de réflexion et de célébration.
Contact et inscription : cecile.michiardi@acatfrance.fr - 01 40 40 40 24

Mardi 9 - Journée d'études dans le cadre des séminaires Ethique et entreprise
J3D Alsace - Les journées du développement durable
30 conférences et 2 séances plénières au choix
De 9h à 18h45 au Palais des congrès de Strasbourg.
Plus d'informations et inscription sur www.j3d-alsace.com

Du mercredi 10 au vendredi 12 – Conférence internationale
Thème : Les droits de l'homme et la biomédecine
Lieu : Rotterdam

Jeudi 11 - Séminaire Bioéthique et société
Thème : "De l'embryon au nouveau-né : statut juridique" par Sébastien Hauger
Lieu : CEERE - salle 21 de 16H à 19H

Vendredi 12 - Conférence de Salvadore Juan, Pr de Sociologie à l'Univ. de Caen
Thème : " Socio anthropologie de la jeunesse"
Lieu : MISHA à 14H

Lundi 15 - Séminaire "Ethique et droits de l'homme"
Thème : "Guerre et civilisation de Pavie (1525) à Waterloo (1815)" par M. Hervé Drévilion (historien, Université de Poitiers)

Lieu : Palais Universitaire de 17h30 à 19h30

Mardi 16 - Séminaire de recherche – IRIST

Thème : « Autonomie du patient, autonomie du médecin dans la biopolitique contemporaine : l'art d'accommoder les restes? » par Jean-Christophe Weber

Lieu : CEERE

Du Mercredi 17 au vendredi 19 – Colloque international

Thème : « La démocratie à l'épreuve de l'exclusion. Actualité de la pensée politique de Joseph Wresinski ? » par l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (Sciences Po)

Mercredi 17 - Commission d'admission au Master éthique - Coursus Bilingue

Lieu : CEERE à 14h30

Vendredi 19 et Samedi 20 - Colloque

Thème : "20 ans après la Loi Huriet-Serusclet : Bilan et perspectives en matière de recherche biomédicale" par la Faculté de Droit, la Faculté de Médecine, le CHU de Nancy et le CPP Est III

Lieu : Nancy

Pour en savoir plus sur toutes ces manifestations : voir notre site internet www.ethique-alsace.com/ Rubrique Actualités en cliquant sur la date correspondante.

RETENEZ DÈS À PRÉSENT :

3^{ème} Journées Internationales d'Éthique de Strasbourg du 25 au 28 mars 2009

Sur le thème : "Quand la vie naissante se termine" – "When the beginning of life comes to an end". Cette manifestation interdisciplinaire réunit de nombreux conférenciers européens, et au-delà. Prenez-en bonne note dès aujourd'hui et réservez-vous ces dates.

Notez également que ces 3^e journées internationales d'éthique sont lancées en même temps qu'un appel à contributions – call for papers - sur le même thème (cf. plus loin)

Plus d'informations sur notre site internet www.ethique-alsace.com/ Rubrique *Actualités*>>> *Journées Internationales d'Éthique*.

APPEL A CONTRIBUTIONS – CALL FOR PAPERS

1. Les Troisièmes journées internationales d'éthique fin mars 2009 sur le thème « **Quand la vie naissante se termine** », sont aussi l'occasion de cet appel à contributions sur le même thème et dont vous trouverez toutes les informations sur notre site internet www.ethique-alsace.com/ Rubrique *Actualités*>>> *Journées Internationales d'Éthique*.

N'hésitez pas à nous proposer votre réflexion. Si elle est validée par le conseil scientifique, elle pourra donner lieu à une **publication** dans un ouvrage sur le thème.

Enfin, les deux meilleur(e)s contributeur(e)s seront invité(e)s à présenter leur recherche lors d'un **séminaire** en 2009-2010.

Deadline au 1 décembre 2008.

2. La Fondation Ostad Elahi – Éthique et solidarité humaine, reconnue d'utilité publique par l'Etat français et disposant du Statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations Unies, et le Centre de Recherche Sens, Éthique, Société (CERSES/Université Paris Descartes/CNRS/UMR 8137) s'associent pour lancer un appel à contributions sur le thème :

«Éthique et famille»

(Plus d'informations sur le site de la fondation <http://www.fondationostadelahi.fr>)

L'objectif est de réaliser un ouvrage qui regroupe des contributions de divers champs scientifiques (éthique, anthropologie, psychologie, droit, économie, sociologie, philosophie, etc.) faisant le point des recherches au niveau national ou international à partir de la question suivante : *Quelles sont les problématiques éthiques et les normes du comportement moral au sein de la famille contemporaine dans un monde qui se globalise ?*

Les auteurs doivent remettre leur contribution au plus tard le 30 juin 2009.

To send a paper: see the website <http://www.fondationostadelahi.fr>

MASTER ÉTHIQUE

Le CEERE (Centre Européen d'Enseignement et de Recherche en Ethique) vous informe que les candidatures au Master "Ethique : Vie, Normes et sociétés" cursus bilingue est toujours ouvert Cette session comprenant des cours en **anglais**, particulièrement intéressante pour les étudiants provenant de l'international ou les étudiants français désirant se rendre à l'étranger, alors si vous êtes intéressés n'attendez plus et rendez-vous à l'adresse suivante :

<https://aria.u-strasbg.fr/globale/index.php>

Vous avez jusqu'au **15 décembre 2008** pour nous faire parvenir les éléments justificatifs complétant votre dossier de candidature !

Rappelons que ce Master est cohabilité par les trois Universités de Strasbourg (Université Louis Pasteur, Université Marc Bloch et Université Robert Schuman) et qu'il fonctionne avec beaucoup de succès depuis septembre 2005. Il mise sur l'interdisciplinarité et il est reconnu pour sa richesse par de nombreuses instances extérieures. Il a été récompensé par les trophées de l'éthique en juin 2008. Au moment où de nombreuses questions éthiques traversent le débat public français une telle formation est plus que d'actualité.

Nous vous invitons à vous rendre sur notre site internet pour de plus amples informations <http://www.ethique-alsace.com>

Pour tout renseignement vous pouvez vous adresser de préférence par mail au CEERE ceere@u-strasbg.fr ou éventuellement par téléphone au 00 (33)3.90.24.39.68 aux heures de bureau.

The CEERE (European Center for Study and Teaching of Ethics) is pleased to announce the spring 2009 term of its *Master's program, Ethics: Life, Norms and Society*, beginning in January 2009. Created in 2005, the Master of Ethics degree from CEERE is co-accredited by the Universities of Strasbourg.

This session is particularly interesting for the students coming from the international or the French students wishing to go abroad. A major innovation in this session is the emphasis put on courses taught in English. We hope, by this means, to encourage international exchanges between researchers and students.

Registration:

Application forms for the spring term are available at this address: <https://aria.u-strasbg.fr/globale/index.php>. Your file must be postmarked no later than December 15, 2008 to the CEERE – Faculté de Médecine – 4 Rue Kirschleger – 67085 Strasbourg Cedex. Admission requirements include a letter of motivation describing the candidate's interest in ethics and his or her research goals, copies of relevant diplomas (candidates for admission to M1 must hold a "Licence"). Warning! The opening of the session requires a minimum of students.

Foreign students:

- Possibility to have a Training in French Foreign Language (FFL)
- Possibility of application of the Eiffel excellence scholarship for students of foreign nationality .It is a specific scholarship for the students of master who want to study in France. The candidates have to be 30-year-old maximum in the year of the selection.

Contact : www.egide.asso.fr/eiffel (deadline au 15 décembre 2008).

For further information, please consult our Website: <http://www.ethique-alsace.com> or contact us by email (ceere@u-strasbg.fr) or by phone (00 33 (0)3.90.24.39.68).

DIVERS

Lettres du CEERE :

Les lettres précédentes peuvent être lues sur notre site www.ethique-alsace.com Rubrique *CEERE*>>> *Lettres du CEERE*

Si vous voulez vous abonner : connectez-vous sur notre site. Dans la colonne de gauche de la page d'accueil, il suffit de cliquer sur le lien correspondant.

Si vous voulez vous désabonner : adressez-nous un mail à ceere@u-strasbg.fr

Si vous avez des suggestions, si vous voulez nous aider, devenir bénévole (travail de secrétariat, de traduction, d'informatique, de communication, de filmage... selon compétences reconnues), nous soutenir financièrement (via notre association Herrade de Landsberg ou la Fondation de l'Université de Strasbourg), faire un stage (domaines : secrétariat, informatique, relations internationales...): contactez-nous à ceere@u-strasbg.fr ou en vous adressant directement à marie-jo.thiel@medecine.u-strasbg.fr. Vous pouvez également nous téléphoner aux heures de bureau.